

LIGUE DE PROVENCE D'ECHECS

176 av. du 8 mai 84310 MORIERES
04 90 33 32 51- e-mail reynaud.fr@wanadoo.fr

PV de la réunion du Comité Directeur du 11 décembre 2004 à Vitrolles

Tous les membres sont présents exceptés Jean-Louis Sabatie et Laineur Chazeau excusés

La commission d'appel :

Saisie par le club «Gambit Marseillais » Sanctionné lors d'une rencontre de N5 à laquelle des joueurs non encore licenciés ont participé. Celle-ci confirme la décision du directeur de groupe.

Homologation des tournois de la Ligue :

La direction technique doit établir des critères d'homologation des différents opens. Il est demandé à Stéphane que n'apparaisse plus sur le site la mention : « La Ligue homologue tous les tournois rapides » Pour éviter certains dérapages, à compter de ce jour : Les droits d'homologations de 15€ seront joints à la demande.

Modification des statuts et du règlement intérieur :

Une commission est créée, composée de Jean-François Quet et François Penalver

Indemnités de déplacement des membres du C.D. Discussion au sujet des péages autoroutiers. Le taux de remboursement est fixé à 0.25€ le km Péages compris et co-voiturage fortement recommandé.

Trésorerie :

Bernard Pierrard nous fait part de l'état des comptes et nous propose une nouvelle présentation de ceux-ci. Il constate que suite à un malentendu le groupe NE de N5 n'a pas acquitté les droits d'inscriptions pour cette compétition, Stéphane devant rectifier le tir.

Demandes de subventions :

Avignon : Demande d'aide de 1500€ pour son équipe du Top 16 : Le Comité considère que ce n'est pas dans ses attributions de subventionner les clubs, d'autre part aucune ligne n'est prévue dans le prévisionnel.

Comité de Vaucluse : demande d'aide de 600€ pour financer le championnat du Vaucluse ou l'achat de 15 pendules. Refusé pour le chp. De Vaucluse, accord de principe pour l'achat de matériel si des fonds sont disponibles en fin de saison.

Comité des Bouches du Rhône : Demande de transformer la subvention exceptionnelle de 1600€ octroyée pour l'organisation d'un tournoi, en 1632€ pour l'achat de matériel

Réponse du Comité :

Je vous informe que lors de sa réunion du 11 décembre 04, le Comité Directeur de la Ligue, a décidé de vous verser une participation de 1000€, suite à votre demande que nous jugeons «un peu trop cavalière » pour l'achat de matériel que vous avez effectué, en remplacement de votre projet de tournoi de maître. Cette réversion sera effectuée quand vous aurez fait parvenir à la Ligue : le P.V. de votre assemblée générale ainsi vos états de comptes.

Elections à la Fédé :

Lecture d'un courriel de M. Chazeau :

Enfin concernant les élections fédérales je viens d'apprendre que Monsieur Christian Bernard souhaité avoir le soutien de la Ligue de Provence car il était le seul candidat à représenter notre Ligue. Je tiens à faire savoir que je suis candidat aux élections fédérales sur la liste de Monsieur Jean-Claude Moingt. La Ligue de Provence doit avoir une ligne de neutralité et de respect envers tous les candidats ou bien faire une nouvelle réunion avec un temps de paroles équitable accordé aux 3 listes qui se présentent.

Réponse du Président approuvé à l'unanimité par le Comité :

Christian Bernard ayant sollicité la Ligue : Il était normal que je fasse suivre sa demande aux membres du Comité (Courriel du 17 novembre) Sur lequel vous constatez qu'il ne se présente pas comme seul candidat (Hormis que vous ayez d'autres sources.)

La Ligue de Provence étant une émanation de tous les clubs de celle-ci : A mon point de vue sa neutralité va de soi. J'estime que je faillirais à ma mission si j'utilisais le titre de mon mandat pour soutenir telle ou telle liste.

Gestion des compétitions : (N4, N5 et N6)

Pour harmoniser la gestion de ces compétitions, une annexe au règl. fédéral doit être établie (et bien sûr approuvé par la Fédération) prenant en compte les particularités de la Ligue et des comités. Dates, Cadences, adapter les règles des équipes de N3 et N4 (8 ou 9 joueurs) à nos équipes de N5 et N6 (6 et 4 joueurs) Suite aux diverses critiques souvent injustifiées, il est décidé que le calendrier des rencontres de N4 et N5 sera effectué par tirage au sort lors de l'A.G. de la Ligue et approuvé par celle-ci.

Répartition des rencontres regroupées de la dernière ronde des interclubs :

N4 à Salon, N5-NE à Gap. N5-NO à Orange, N5-SE et SO à Salon.

Laineur propose de nous soumettre un projet de Championnat de Provence de Blitz : OK

Le site de la Ligue :

Il est demandé à Stéphane de dépoussiérer la présentation de celui-ci et de lui faire des propositions pour le rendre +

Modification des Statuts et du Règlement intérieur.

Une Commission composée de F Penalver et J-F Quet, est créée pour y plancher dessus

Le Président

La Secrétaire